Chroniques d'Ogden

70, chemin Ogden, Ogden (Québec) J0B 3E3 • Tél. : (819) 876-7117
Courriel : info@munogden.ca • Internet : www.munogden.ca

Juillet / Août 2025



Ogden, un milieu de vie rural, paisible… et profondément engagé.

En relisant mes chroniques depuis le début de mon mandat, je souris en voyant combien il a été question de… voirie et d'ordures ! Ce sont les réalités bien concrètes de la gestion municipale — elles occupent une grande part de notre budget, et c'est bien normal qu'elles retiennent l'attention.

Mais lorsque nous avons consulté la population pour définir ensemble la **vision 2025-2030 d'Ogden**, ce sont d'autres aspirations qui sont ressorties, plus grandes, plus porteuses d'avenir.

Voici ce que vous avez exprimé, avec conviction et cœur :

- Préserver notre **patrimoine naturel et rural**
- Renforcer le **sentiment d'appartenance** et la **participation citoyenne**
- Agir concrètement pour l'**environnement** et l'**adaptation climatique**
- Aménager notre territoire avec soin, **au service de la qualité de vie**
- Mobiliser nos citoyens et **outiller notre équipe** pour bâtir l'avenir **ensemble**

Ces orientations ne sont pas de simples intentions. Elles tracent notre route pour les années à venir. Elles sont le reflet de ce que nous sommes à Ogden : une communauté fière, tissée serrée, profondément attachée à son territoire et à son mode de vie.

Ogden, c'est un joyau de nature et d'histoire, un milieu de vie d'exception. En tant que conseil municipal, nous en sommes les **gardiens temporaires**.

Mais ce joyau vous appartient — à vous, citoyennes et citoyens — et c'est ensemble que nous devons en prendre soin : de ses paysages et forêts, de ses hameaux et ruisseaux, de son patrimoine et de ses infrastructures.

Merci pour votre confiance, votre vigilance, et surtout, votre engagement. Ensemble, nous ferons d'Ogden un exemple de ruralité vivante, inspirante et durable.

David Lépine, maire

À LA MAIRIE

MAIRE
David Lépine

CONSEILLERS
Michael Sudlow
Conseiller nº 1

Michel Lesage
Conseiller nº 2

Gilbert Boileau
Conseiller nº 3

William Scott
Conseiller nº 4

Claudette Dupras
Conseillère nº 5

Eric Fafard
Conseiller nº 6

L'ÉQUIPE MUNICIPALE
Vickie Comeau
Directrice générale et greffière-trésorière

Danielle Gilbert
Inspectrice en bâtiment et environnement

Vincent Langlois
Inspecteur en voirie

Dominic Langlois
Employé de voirie

Line Latour
Agente de développement / Chargée de projets

Chantal Simard
Commis comptable

BUREAU MUNICIPAL
70, chemin Ogden
Ogden, Québec J0B 3E3

Téléphone : (819) 876-7117

Courriel : info@munogden.ca

Site internet : www.munogden.ca

HEURES D'OUVERTURE
Le bureau municipal est ouvert sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00.

La réception est ouverte les mercredis et vendredis.

CONCEPTION ET IMPRESSION DU BULLETIN
Les Publications Municipales
1 877 553-1955

INFORMATIONS MUNICIPALES

SÉCURISEZ VOTRE PISCINE EXTÉRIEURE POUR PRÉVENIR TOUT RISQUE DE NOYADE

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Adressez-vous d'abord à votre municipalité pour faire une demande de permis de construction de piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.).

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Les propriétaires d'une piscine **installée avant le 1er novembre 2010**, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont **jusqu'au 30 septembre 2025** pour mettre aux normes leurs installations. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.



DÉFIBRILLATEUR, EPIPEN ET NARCAN

N'oubliez surtout pas qu'en cas d'urgence médicale, de réaction allergique grave ou de surdose d'opioïdes, la municipalité d'Ogden dispose toujours des trois articles susmentionnés dans l'armoire d'urgence extérieure située à côté de la porte avant de l'hôtel de ville et que cette armoire est accessible en tout temps.

Vous voulez communiquer avec les membres de votre conseil municipal? Vous pouvez les rejoindre aux adresses courriels suivants :

Maire David Lepine :	maire@munogden.ca
Conseiller Michael Sudlow :	mjsudlow@gmail.com
Conseiller Michel Lesage :	mlesage@munogden.ca
Conseiller Gilbert Boileau :	gboileau@munogden.ca
Conseiller William Scott :	wscott@munogden.ca
Conseillère Claudette Dupras :	cdupras@munogden.ca
Conseiller Eric Fafard :	efafard@munogden.ca



ÉCOCENTRE MOBILE D'OGDEN

MERCI À NOS FORMIDABLES BÉNÉVOLES ET RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE !

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'Écocentre mobile du 7 juin dernier. Grâce à votre implication, des dizaines d'objets et de matériaux ont été récupérés pour être réutilisés, recyclés ou éliminés de manière responsable.

Ce sont 72 foyers d'Ogden qui ont profité de cette journée, et en comptant les véhicules ayant fait plusieurs voyages, plus de 80 passages ont été enregistrés.

Un grand succès rendu possible grâce à vous !

Prochain rendez-vous à noter :

- Samedi 20 septembre 2025
- De 10 h à 14 h
- Hôtel de ville d'Ogden, 70 chemin Ogden

Fonctionnement de l'Écocentre mobile

Ce service vise à favoriser la valorisation des matières. Sur place, vous trouverez :

- Un camion de la Ressourcerie des Frontières pour les objets réutilisables ou revendables
- Trois conteneurs :
 1. Bois
 2. Métal
 3. Déchets non valorisables

Des bénévoles seront présents pour vous guider vers les bons contenants. Merci de suivre leurs indications.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !

Vous voulez contribuer à la réussite de cet événement ? Joignez-vous à notre équipe de bénévoles !

- Écrivez-nous à agent@munogden.ca
- Ou téléphonez au 819 876-7117, poste 4

Votre aide est précieuse !

Consignes importantes à respecter :

- À apporter :
 - Une preuve de résidence à Ogden (permis de conduire ou compte de taxes)
 - Vos matières triées à l'avance dans votre véhicule ou votre remorque
- Matières non acceptées:
 - Déchets et recyclage réguliers (collecte hebdomadaire)
 - Sols contaminés, amiante, médicaments
 - Déchets dangereux : aérosols, piles et batteries de voiture, nettoyants, contenants de peinture ou solvant, vernis, extincteurs, engrais, herbicides, pesticides, produits chimiques, huiles, graisses, filtres usagés, tubes fluorescents, bonbonnes de propane, essence, etc.

 Quantités raisonnables seulement.

Ce service ne s'adresse pas aux contracteurs ni aux résidents souhaitant se débarrasser de matériaux issus de chantiers de construction ou de rénovation majeurs.

À savoir :

1. Les matières dangereuses peuvent être déposées en tout temps à la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.
2. Les néons (fluorescents) sont acceptés au BMR de Stanstead.
3. Les huiles à moteur, contenants vides, filtres, antigel et aérosols sont acceptés au garage LP (Harnois) de Stanstead.
4. Les petites piles peuvent être déposées chez Informatique ASR, 9 rue Passenger, Stanstead.
5. Les contenants de peinture peuvent être déposés au Canadian Tire de Magog (Il faut emprunter la rue pour aller vers le Walmart et virer à droite pour aller à l'arrière du magasin Canadian Tire à la réception des marchandises. Il y a un conteneur bleu dans lequel les gens peuvent déposer leurs pots de peinture.)

Pour plus d'information sur la peinture:
https://www.ecopeinture.ca/



INTRODUCTION AU YOGA SUR CHAISE AVEC CINDY CLEARY





Quand : 19 septembre 2025
Heure : 11h
Où : Hôtel de ville d'Ogden

Le yoga sur chaise est une forme modifiée du yoga traditionnel qui se concentre sur la pratique des poses en position assise ou en utilisant une chaise pour l'équilibre. Il est conçu pour être accessible et doux, ce qui le rend adapté aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées ou à toute personne préférant pratiquer en position assise. Le yoga sur chaise incorpore des éléments tels que des poses physiques, de la méditation et des techniques de respiration, tout en adaptant les poses à une posture assise ou soutenue par une chaise.

Le nombre de places étant très limité, réservez votre chaise dès maintenant! Les participants prendront part à un cours de yoga sur chaise d'une durée d'une heure. Cette activité sera suivie d'un lunch commandité par la Fondation Santé Massawippi.

Cette activité est gratuite pour les citoyens d'Ogden et est organisée par le Comité Culture et Loisirs.

Pour s'inscrire : cdupras@munogden.ca

COURS DE RENFORCEMENT ET ÉTIREMENTS D'OGDEN !

Les habitants d'Ogden restent en forme avec LeeAnne Chase tous les mercredis matin à 9 h.





1 2 3 4... NE MANQUEZ PAS ÇA !

6 COURS DE DANSE COUNTRY OFFERTS GRATUITEMENT AUX RÉSIDENT(E)S D'OGDEN

VENEZ VOUS AMUSER ET PARTAGER DES MOMENTS DE PLAISIR,
DE CONVIVIALITÉ DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE

CHORÉGRAPHIES SPÉCIALEMENT CONÇUES PAR HURRICANE DANCERS DE COATICOOK POUR DÉBUTANT(E) ET INTERMÉDIAIRE

LES JEUDIS SOIRS 19 H
DATES : 31 juillet, 7-14-21-28 août et 4 septembre 2025

LIEU : CLUB DE CURLING BORDER
26, rue Principale à Stanstead

INSCRIPTION : cdupras@munogden.ca



Ces activités sont gratuites, organisées par le comité de la culture et des loisirs d'Ogden et subventionnées par la municipalité d'Ogden.

PARC WEIR MEMORIAL



ACTIVITÉS POUR ENFANTS | COMPÉTITIONS | PRIX À GAGNER | CAMION DE BOUFFE | MUSIQUE ET DANSE

Joignez-vous à nous le 16 août pour une journée spéciale au parc afin de célébrer l'anniversaire de son ouverture officielle. Ce magnifique lieu de rassemblement au bord du lac est en service depuis plus de 65 ans!

Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, c'est le temps de faire le party! Venez souligner cet héritage précieux avec nous le 16 août (de 09h00 à 21h30) — apportez votre pique-nique, profitez des aires de jeux et relaxez sur la plage de VOTRE parc. L'entrée est, comme toujours, gratuite.

Parc Weir
On aimerait beaucoup avoir vos commentaires sur le parc memorial Weir!

Dans le but de mieux servir nos communautés, nous aimerions connaître votre opinion sur les améliorations ou changements que vous aimeriez voir au parc!

• Vous pouvez remplir un court sondage en scannant le code QR :

parcweirmemoriel | 819-876-7157 | parcweirmemorial@gmail.com

CONCOURS DE PHOTO AMATEUR

La municipalité d'Ogden invite ses citoyens de 14 ans et plus à participer à un concours de photo amateur. Ce dernier se veut amical et permettra de sélectionner les plus beaux clichés pris à Ogden sur le thème de la Flore d'Ogden.

Les lauréats des trois premiers prix reçoivent respectivement 150 $, 100 $ et 50 $.

Pour les détails et règlements, veuillez communiquer avec cdupras@munogden.ca.



VIDE GRENIER – ÊTES VOUS INTÉRESSÉ À PARTICIPER À UNE VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE ?

Si oui, des espaces seront offerts aux citoyens d'OGDEN.

Samedi, le 16 août 2025 de 9h à 14h à l'Hôtel de Ville d'OGDEN.

Les places sont limitées.

Réservation : cdupras@munogden.ca

Cette activité est organisée par le comité Culture et Loisirs de la Municipalité d'Ogden.



LUTTE À LA RENOUÉE DU JAPON



Parmi les plantes envahissantes répertoriées en milieu terrestre, la Renouée du Japon représente l'envahisseur le plus important sur le territoire d'Ogden, lequel ne cesse de se propager en l'absence de méthodes de contrôle suffisantes et soutenues.

La renouée se retrouve le long des chemins, en bosquet sur des propriété résidentielles, près des fossés. Pour effectuer un contrôle adéquat, il importe que les interventions des propriétaires soient coordonnées entre voisins si la zone envahie déborde le terrain. Il en est de même pour les interventions de la municipalité en bordure de chemin. C'est pourquoi la municipalité limite depuis cette année la coupe de la renouée lors du fauchage des bordures de chemins pour limiter sa propagation.

La renouée se propage par de petits fragments de rhizomes ou encore de tiges qui peuvent produire de nouveaux plants. Plus on coupe sans ramasser et contrôler, plus la renouée se propage. Elle se répand également par :

- l'eau et la glace (particulièrement lors des crues);
- la machinerie et les équipements souillés de terre contenant des fragments de plantes;
- les travaux d'excavation avec exportation de sol.

Prévenir sa propagation

À cause de ses effets nuisibles sur l'environnement et parce qu'elle est très difficile à détruire, il est important de prévenir sa propagation. Chaque propriétaire qui observe des plants de renouée sur son terrain est encouragé à suivre les recommandations suivantes:

- **Évitez** de la semer, de la planter, de la multiplier ou de la transporter;
- **Plantez** des espèces végétales compétitives à croissance rapide là où le sol a été mis à nu. La famille des saules en arbustes ou en arbres est un excellent compétiteur à la renouée.
- **Jetez** tous les résidus de la plante aux ordures. Ne les laissez pas dans la nature et ne les déposez pas dans le compost domestique. Selon le volume de matériel excavé, il est acheminé vers un lieu d'enfouissement.
- **Nettoyez** l'équipement qui a été en contact avec la plante afin d'éviter de disperser des fragments

Luttez contre la renouée du Japon

La lutte contre la renouée du Japon est particulièrement difficile et se fait sur plusieurs années. L'idéal est de commencer la lutte dès l'apparition de nouvelles colonies. Méthodes de lutte :

L'**excavation** d'une colonie et de son réseau de rhizomes peut être effectuée à l'aide d'une pelle mécanique. Bien exécutée, cette technique permet d'éliminer une colonie. Il faut toutefois gérer adéquatement le matériel excavé. Cette méthode ne peut pas être utilisée près d'un cours d'eau ou dans des secteurs sensibles (pentes fortes, milieux humides, etc), sans demander une autorisation.

L'**arrachage** des tiges et des rhizomes situés en surface, lorsqu'effectué à répétition pendant plusieurs années, peut permettre de diminuer la taille d'une colonie.

L'**arrachage accompagnée du bâchage**, qui consiste à étendre une toile à la surface du sol pour empêcher la croissance de la plante. Recommandations pour l'utilisation de cette méthode :

- Utilisez une toile de qualité (géomembrane ou géotextile) très opaque;
- Coupez au sol les tiges et retirez-les;
- Déposez la toile de façon à couvrir l'ensemble de la colonie de même qu'une zone tampon d'au moins 2 mètres autour. Lorsque plus d'une toile est nécessaire, planifiez leur dimension pour permettre un chevauchement d'au moins 50 centimètres;
- Déposez des poids, comme des copeaux, des sacs de terre, afin de maintenir les toiles en place et augmenter l'opacité;
- Évitez de percer les toiles, car la renouée profite de chaque ouverture;
- Inspectez régulièrement les toiles pour les réparer au besoin et retirez toute nouvelle tige;
- Maintenez les toiles en place plusieurs années (un minimum de deux années est nécessaire);
- Restaurez le site en plantant des arbustes à croissance rapide lors du retrait des toiles (aulnes, cornouillers, saules, ronces).

En dernier recours, **des herbicides homologués** peuvent être utilisés. Assurez-vous que la règlementation en vigueur le permette et que les conditions d'utilisation du produit soient bien respectées. Une distance d'au moins 3 mètres d'un cours d'eau ou d'un milieu humide doit être respectée lors de l'application de pesticides.

Pour davantage de renseignements sur cette espèce envahissante :
www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/renouee-japon/index.htm



PATRIMOINE D'OGDEN

Dimanche dernier, le 27 juillet, un petit groupe courageux mais très mouillé d'une quinzaine de personnes s'est réuni d'abord dans le hameau de Tomifobia, près du sentier nature, puis au cimetière Apple Grove (à l'angle des chemins Cedarville et Marlington), pour assister à l'inauguration des deux nouveaux présentoirs de Patrimoine d'Ogden. Depuis 2018, cinq (5) présentoirs extérieurs ont été installés dans différents endroits d'Ogden. Ils sont destinés à accueillir de grandes affiches informatives et amusantes qui illustrent différents aspects de l'histoire toujours intéressante d'Ogden. Le partage de cet héritage collectif du passé est un merveilleux moyen de contribuer à bâtir la communauté d'aujourd'hui et de demain.









Les participants à l'inauguration des présentoirs et des affiches de Tomifobia et Apple Grove s'abritent du mieux qu'ils peuvent.

En parlant de partage et de communauté, au milieu du déluge, un voisin, Philippe Ledoux, a traversé la rue et nous a très gentiment proposé de nous réfugier chez lui pour terminer l'inauguration dans des conditions beaucoup plus sèches et agréables.

Le projet est maintenant terminé et il est temps de remercier tous ceux qui nous ont aidés. Les coûts matériels des présentoirs ont été gracieusement pris en charge par la municipalité grâce à des subventions accordées à notre petite organisation. Cependant, la construction des présentoirs et la production des affiches sont le fruit du travail bénévole de Patrimoine d'Ogden. Nous tenons à remercier chaleureusement, par ordre alphabétique, Ken Boulton, Alain Castonguay, feu Robert Chauvette, Philippe Danton, Jay Dewey et son équipe de Dewey Cedar Fences, Brian Goulding, Vincent Langlois, Bill May, Tom Montgomery, Jeff Packard, Scott Pashley et Eleanor Ward pour leur contribution, grande ou petite, à la sélection du site et à la construction.

Les organismes suivants ont généreusement accordé l'espace nécessaire pour installer les présentoirs : Weir Memorial Park Inc., la municipalité d'Ogden, Tomifobia Nature Trail (Sentiers Massawippi), Apple Grove Cemetery Association et la carrière Polycor à Graniteville.



ÉVACUATION ET MISE À L'ABRI

Connaissez-vous la différence entre l'évacuation et la mise à l'abri ? L'évacuation est utilisée lorsque vous devez vous éloigner d'une situation qui vous met en danger, comme une inondation, un glissement de terrain ou autres. La mise à l'abri, quant à elle, est utilisée dans les cas où vous trouver à l'extérieur de votre maison devient dangereux, comme lors d'une explosion causant des fumées toxiques ou en la présence d'un fugitif dangereux dans votre secteur. Dans les 2 cas, il est important de suivre les instructions données par les autorités.

CONSIGNES EN CAS D'ÉVACUATION OU DE MISE À L'ABRI

ÉVACUATION

Suivez les instructions des autorités.

- Quittez votre maison aussitôt que les autorités le conseillent.
- On vous indiquera où vous diriger à un Centre des Services aux personnes sinistrées ou à un point de rassemblement. Une fois sur les lieux, si vous avez besoin d'assistance, repérer les personnes qui portent un dossard orange et une « badge d'identification » avec son nom et le logo de la sécurité civile. Ces personnes sont désignées pour vous aider.
- Apportez votre trousse d'urgence avec vous.
- Coupez l'alimentation principale en eau, ouvrez les robinets et chassez l'eau des toilettes pour drainer un maximum d'eau.
- S'il y a un risque de gel, laissez quelques plinthes électriques fonctionnelles réglées à 15 °C.
- S'il n'y a pas de risque de gel, coupez l'électricité.
- Coupez le gaz.
- Verrouillez vos portes et fermez vos fenêtres.
- Empruntez les routes désignées et soyez à l'affut de l'information de la fermeture de routes.
- Surveillez les renseignements et les instructions diffusés par les autorités à la radio, à la télévision et en ligne.
- Avisez vos proches de votre situation.

Si vous avez un animal

La meilleure façon de protéger votre animal pendant une situation d'urgence est de le confier à un refuge pour animaux. Dressez une liste des endroits où laisser votre animal au cas où vous devriez partir, comme :

- centres d'hébergement, refuges pour animaux
- cliniques vétérinaires
- membres de la famille et amis.

MISE À L'ABRI

Incendie dans le voisinage ou déversement de matières dangereuses

Si les services d'urgence vous demandent de rester à l'abri (confinement) dans votre résidence :

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et les portes donnant à l'extérieur.
- Éteignez tous les échangeurs d'air ainsi que les systèmes de chauffage et de climatisation reliés à une entrée d'air extérieure, pour éviter l'infiltration d'air souillé.
- Allez dans une pièce située au-dessus du niveau du sol, si possible dans un local sans fenêtre.
- Utilisez du ruban adhésif ou des linges humides pour sceller les fentes autour des portes et des bouches d'air.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, sur Facebook et en consultant la page Internet en sécurité civile de la municipalité.
- Pour obtenir l'aide des services d'urgence, composez le 9-1-1.

Seules les autorités peuvent vous confiner. Prendre soi-même la décision de se confiner à la maison peut entrainer de graves conséquences.

Si vous avez un animal

Gardez votre animal à l'intérieur. Les animaux sont très sensibles aux changements brusques de température et ils s'isolent souvent lorsqu'ils ont peur. Ne laissez jamais un animal à l'extérieur ou attaché.

Séparez les chiens des chats. Tenez les petits animaux, comme les hamsters, loin des plus gros. Le stress peut créer des comportements inhabituels.

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE UN APPEL À LA FOIS

La Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés est une ligne téléphonique provinciale d'écoute, de référence et d'accompagnement spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés et les adultes en situation de vulnérabilité.

Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés Québec

1-888-489-2287 • 7 JOURS SUR 7 DE 8 H À 20 H
lignemaltraitance.ca

RECHERCHE D'UNE ŒUVRE - TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS MEMPHRÉMAGOG

La Table de concertation des aînés Memphrémagog (TCAM) publie chaque année un bottin-agenda des ressources pour les aîné(e)s. La page couverture est illustrée par une œuvre photographique ou une œuvre picturale exécutée par un(e) artiste de la région. Ils sont donc à la recherche d'un(e) artiste prêt(e) à partager une de ses œuvres gracieusement pour l'édition de 2026. En contrepartie, cela offre une belle visibilité à l'artiste et la possibilité d'agrémenter un outil consulté par plusieurs milliers de personnes.

Si vous connaissez quelqu'un (préférablement un(e) aîné(e)) intéressé(e) à contribuer au bottin de 2026, veuillez écrire au tcamemphremagog@gmail.com avant le 13 août prochain. Merci!



FORMULAIRE DE SIGNALEMENT D'UN RATON LAVEUR, D'UNE MOUFFETTE OU D'UN RENARD SUSPECTÉ D'AVOIR LA RAGE

Allez au https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/animaux-importuns-malades/signaler-animal-rage/ et utilisez le formulaire pour signaler un animal sauvage – malade, blessé, ou mort – que vous suspectez d'avoir des symptômes de la rage.

Qu'est-ce qu'un animal suspect?

Un raton laveur, une mouffette, un renard, trouvé en Montérégie ou en Estrie :

- qui est **mort**, même si c'est dans un accident de la route,
- ou qui présente **un des symptômes suivants :**
- il semble **très malade**;
- il est **moribond**;
- il a l'air **désorienté**;
- il est anormalement **agressif**;
- il est **paralysé**.

Dans le cas d'un animal mort, la déclaration est pertinente même s'il s'agit d'un accident de la route. Seuls les ratons laveurs, les mouffettes et les renards des régions de l'**Estrie et de la Montérégie** font actuellement l'objet d'une surveillance.



JOIGNEZ le RÉSEAU
JOIN the FLOW

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE RIVERAIN DU LAC MEMPHRÉMAGOG?

LE MOMENT D'AGIR, C'EST MAINTENANT.

Le projet Joignez le réseau vous propose gratuitement et sans obligation une analyse personnalisée de la gestion des eaux de pluie sur votre terrain. En prime, vous obtenez des conseils simples et pratiques, adaptés à votre propriété.

Pourquoi c'est important? Parce que toute l'eau qui s'écoule de votre terrain finit directement dans le lac, emportant avec elle des sédiments, engrais et polluants.

Nos objectifs :

- Réduire la pollution diffuse
- Préserver la qualité de l'eau potable
- Maintenir la beauté naturelle du lac Memphrémagog

□ 12 riverains se sont déjà engagés — notre objectif est d'atteindre 35 inscriptions d'ici la fin de l'été.

□ Ne remettez pas à demain : le formulaire d'inscription prend moins de 2 minutes.

□ https://cogesaf.qc.ca/projets/joignezreseau/



Épluchette de blé d'inde

Maïs et hot dogs gratuits

Corn Roast

Free corn and hot dogs



- Bière, vin et autres consommations non-alcoolisées vendues sur place.
- Musique, maquillage et jeux.
- Apportez vos chaises.

au parc Thayer, Fitch Bay

Dimanche 17 août

de 12h à 15h

N.B: L'activité se déroulera même en cas de pluie sous le pavillon central du parc et sous les autres abris couverts.

- Beer, wine and soft drinks sold on site.
- Music, face painting and games.
- Bring your chairs.

at Thayer Park, Fitch Bay

Sunday August 17

from 12 p.m to 3 p.m

N.B: The activity will take place even in case of rain under the park's central pavilion and other covered shelters.

Commandité par / Sponsored by CANTON DE STANSTEAD

Organisé par / Organized by ACCS Action communautaire

accstanstead@gmail.com

https://www.facebook.com/actioncommunautaire2017